

COMPTE RENDU DU COLLECTIF REGIONAL CENTRE OUEST DU 3 ET 4 MARS 2016 A LIMOGES

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du DSG
- Présentation nouveau participant (Proximité)
- N.A.O
- Actualité dans les magasins, les entrepôts, les cafétérias, la proximité
- Point sur l'actualité nationale
- Conférence Cap d'Agde
- Visite de l'entrepôt Easydis Limoges (jeudi en fin d'après-midi)
- Lien avec Monoprix
- Divers

JEUDI 3 MARS 2016

Présents :

- Entrepôts : Limoges et Montmorillon
- Magasins : Angoulême, Chartres, Tours
- Cafétérias : Angoulême
- Proximité : Limoges
- DSG

Tour de table, présentation des participants.

Question de Céline sur les contrats de professionnalisation. Une salariée de son magasin souhaiterait rompre son contrat avant la fin prévu en septembre. Comme c'est un CDD il est difficile de rompre ce type de contrat, l'entreprise peut demander des compensations. Une recherche va être faite pour voir ce qu'il est possible de faire.

Après recherche il est précisé qu'un article du code du travail permet de rompre le contrat juste après l'obtention de l'examen au mois de mai, sans attendre la fin du contrat initial.

Présentation du nouveau participant, Emmanuel qui travail dans « la Proximité »
Explication de son travail, il s'occupe de gérer les locations des magasins de la Proximité. Il gère un grand secteur. Son bureau est basé dans les locaux des entrepôts de Limoges. Il explique que la politique de Casino est de généraliser la franchise dans l'ensemble de la

proximité, avec ce que cela engendre pour les salariés qui deviennent «franchisés », exemple : plus de risque (démarque à leur charge, perte du logement de fonction...).

N.A.O

Fabrice nous parle des résultats des NAO chez DCF. Comme d'habitude ce n'est pas très glorieux :

- + 0,7 % sur les salaires au 1er avril
- + 0,3 % pour les promotions
- bon d'achat de lessive passe à 8 €
- augmentation de la remise sur les achats MDD, passant de 7,5 à 10 %

On est loin des demandes de la CGT et pourtant FO et la CGC ont signé.

Pour EASYDIS mêmes augmentations que chez DCF (0,7 et 0,3 %).

ACTUALITES

Easydis Limoges :

Il y a environ 160 salariés dans l'entrepôt et entre 40 et 50 intérimaires (qui sont en réduction par rapport au dernier collectif). Il y a eu 5 embauches en CDI. A partir du mois de juin l'entrepôt de Limoges n'aura plus la parfumerie, qui sera déplacée sur l'entrepôt de Verpilleux.

L'organisation s'est améliorée au niveau du secteur frais.

Magasins :

Le manque de personnel est toujours d'actualité dans les magasins, la polyvalence. Les employés des rayons sont sollicités pour renforcer les caisses, le drive. Il y a toujours des propositions de départs anticipés (retraite).

Cafétérias :

La politique du groupe est de franchiser un maximum de cafétérias (concept « A la bonne heure » . Il reste 60 établissements intégrés. En 3 ans on est passé d'environ 4500 salariés à environ 1500 à l'heure actuelle. Dans certaines régions une majorité de salariés ont pu être reclassés chez R2C.

ACTU

ALITE NATIONALE

Évocation de la loi Macron et Rebsamen et du projet de loi « El Khomri » et ce qu'elles vont engendrer dans les établissements.

Présentation d'un diaporama, commenté par la Secrétaire Générale de l'Union

Départementale de la Haute-Vienne, sur les droits acquis au fil du temps par les luttes et qui sont remis en cause.

Rappel de la mobilisation qui est prévue le 9 mars 2016, pour l'abandon du projet de loi « El Khomri ».

A 17 h, départ pour la visite des entrepôts Easydis Limoges, des membres du collectif, guidés par Bruno. Après avoir passé les équipements de sécurité (gilets fluo et coque pour chaussures), les membres du collectif ont pu visiter l'entrepôt Easydis de Limoges et ainsi mieux comprendre les conditions de travail et le système de cheminement des marchandises, la préparation des palettes jusqu'à l'arrivée dans les magasins. L'ensemble des membres ont trouvé la visite très intéressante.

CONFERENCE

Frédéric fait un point. A ce jour il n'a reçu que 42 inscriptions. Il demande aux membres du collectif qui ne se seraient pas encore inscrits de le faire rapidement car la clôture des inscriptions est le 20 mars. Des inscriptions lui sont remises.

Il demande si tout le monde a reçu par mail le questionnaire. Certains ne l'ayant pas reçu, Véronique va le transférer à l'ensemble des membres du collectif.

Frédéric évoque la soirée prévue pour les retraités, Jean-Luc et Loïc de Chartres ainsi que Jean-Jacques de Niort peuvent s'inscrire.

Fabrice évoque les décès de Dany et Muriel d'Angoulême et parle de l'hommage qu'il est prévu d'envoyer à la Fédération du commerce pour qu'il y ait un article sur le magasin «Échange». Véronique va préparer un texte sur Muriel qu'elle transmettra à Fabrice.

Frédéric signale que Véronique avait proposé lors du dernier collectif national, qu'un hommage soit fait (minute de silence), à la conférence à Cap d'Agde, pour tous les camarades qui nous ont quittés depuis la dernière conférence.

VENDREDI 4 MARS 2016

Reprise des travaux. Point sur l'ordre du jour. Tout a été abordé.

Présentation de Loïc qui est arrivé ce matin et participe pour la première fois à un collectif régional. Il est le nouveau délégué syndical des entrepôts Easydis de Montmorillon. Dans son entrepôt il y a environ 200 salariés dont 60 intérimaires. Depuis novembre 2014 il y a beaucoup plus d'activité. Leur directeur est l'ancien directeur des entrepôts de Limoges. Toujours le problème des contrats GEL, qui ne sont pas réglementaires dans certains entrepôts (1 seul employeur Easydis alors que les contrats GEL doivent légalement avoir plusieurs employeurs), il y a même eu une fermeture administrative déclenchée par l'inspection du travail pour l'entrepôt de Limoges, plusieurs dispositions du droit du travail non respectées.

Fabrice évoque le parrainage avec distribution de tracts, qu'il a fait à Angers (Espace Anjou) où il a un contact (récemment syndiquée) qui va essayer de participer à la conférence à Cap d'Agde.

Fabrice et Véronique fixent deux dates (jeudi 17 mars et jeudi 14 avril) pour un parrainage sur Poitiers, Loïc se joindra à eux le 17 mars. La date sera confirmée après prise de contact avec l'UL de Poitiers.

Prendre contact avec Jean-jacques Moimaux, afin de lui demander les coordonnées de la copine du magasin de Niort qui est toujours syndiquées.

Fabrice nous parle du magasin d'Angers (La Roseraie) où les copines Saliha et Bélinda sont en difficultés (départ d'une élue). Fabrice va reprendre contact avec elles pour les aider. La bonne nouvelle est, que suite à l'intervention de Fabrice, la salariée qui était venue au dernier collectif régional à Angers et qui avait une quantité impressionnante de CDD a été embauché en CDI à 30 heures (souhait de la salariée).

Véronique demande si dans les magasins du collectif, les caisses PMR sont en services. Elle souhaiterait savoir si à Carcassonne où un expert avait donné un avis défavorable concernant l'utilisation de ces caisses, elles sont utilisées ou non.

A Chartres les PMR sont utilisées depuis un bon moment mais c'est compliqué car beaucoup de personnes sont exemptées en raison de problèmes de santé reconnus et il est prévu de ne pas rester plus de 3 heures à cette caisse. En effet toutes les personnes ayant utilisées ces caisses sont d'accord sur le fait qu'elles ne sont pas pratiques.

A Angoulême, Valérie confirme que les caisses PMR sont actives depuis la semaine dernière, mais sont très peu ouvertes. Il faut absolument demander le passage d'un ergonome ou de voir le compte rendu si cela n'a pas été fait.

Bruno souhaiterait que la page du collectif Centre-Ouest soit renseignée avec les coordonnées de la responsable et du responsable adjoint.

Frédéric répond qu'il cherche des volontaires pour aider à faire vivre le site.
Après réflexion Fabrice a communiqué à Véronique son envie de participer à l'animation de la page de notre collectif. Véronique en informera le collectif national.

La date du prochain collectif régional Centre-Ouest est fixée au 2 et 3 juin 2016 à Chartres.